

# La santé en chiffres

[Juillet 2017]



16 %

**C'est la proportion de la population régionale âgée de 15 ans et plus qui a ressenti des symptômes de rhinite allergique au cours des 12 mois précédant l'Enquête québécoise sur la santé de la population 2014-2015.**

Les personnes ayant eu des symptômes de rhinite allergique sont celles qui ont déclaré avoir eu des éternuements, le nez qui coule ou le nez bouché sans avoir le rhume ou la grippe, accompagnés de larmoiements (yeux qui coulent) et de démangeaisons aux yeux (envie de se frotter les yeux).

Ces symptômes étaient plus fréquemment déclarés par les femmes et touchaient tous les groupes d'âges dans des proportions équivalentes à l'exception des personnes âgées de 65 ans et plus ou seulement 10 % présentaient de tels symptômes. En comparaison avec le reste du Québec, moins de personnes de la région souffrent des symptômes de la rhinite allergique, situation pouvant être expliquée par la présence moins importante de l'herbe à poux au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

La rhinite allergique est subdivisée en deux types selon la durée des symptômes. Elle peut être soit saisonnière, causée par des allergènes provenant de l'extérieur (pollens), soit persistante, causée par des allergènes dans l'air intérieur (acariens, moisissures, animaux).

Les impacts de ce problème de santé peuvent être plus ou moins dérangeants, dépendamment de la sévérité de l'allergie. Il est préférable, idéalement, d'éviter l'exposition à l'allergène, mais cela n'est pas toujours possible ou parfois difficile, notamment dans le cas d'allergie au pollen. Dans de telles situations, on peut, par exemple, limiter les activités en plein air lorsque les concentrations de pollen sont élevées selon la météo.

Pour plus d'informations sur la rhinite allergique, rendez-vous sur le portail Santé Mieux-être :

<http://sante.gouv.qc.ca/problemes-de-sante/rhinite-saisonniere/>

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
du Saguenay-  
Lac-Saint-Jean

Québec 